



PRÉFET
DU VAL-
DE-MARNE

Liberté
Égalité
Fraternité

Commune de Choisy-le-Roi

dossier n° DP 094 022 26 00003

date de dépôt : 08 janvier 2026

demandeur : Grand Port Fluvio-Maritime de
l'Axe Seine,

représenté par M. BERBAIN Antoine

pour : Mise en place de barrières basses
permettant d'empêcher le stationnement
sauvage sur l'espace public du port de Choisy-
le-Roi

adresse terrain : Quai Fernand Dupuy, à Choisy-
le-Roi (94600)

DRIEAT / Unité départementale du Val-de-Marne
Affaire suivie par :
Corinne GARNIER
01 49 80 21 48

**CERTIFICAT DE DÉCISION DE NON OPPOSITION À UNE DÉCLARATION
PRÉALABLE
délivré par le Maire au nom de l'État**

Le maire de la commune de Choisy-le-Roi certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de Grand Port Fluvio-Maritime de l'Axe Seine enregistrée sous le numéro **DP 094 022 26 00003** pour le projet ci-dessus référencé avant le **08/03/2026**.

L'affichage en mairie de Choisy-le-Roi de l'avis de dépôt de la demande, prévu à l'article R. 423-6 du Code de l'urbanisme, a été réalisé en date du 08/01/2026.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

Fait à Choisy-le-Roi, le

02 JUIN 2026

Le maire,

Tonino PANETTA
Maire de Choisy-le-Roi

